

**Avis adopté**

Séance plénière du 11 octobre 2023

*10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer*

**Déclaration du groupe CGT**

L'avis propose d'agir sur plusieurs leviers pour augmenter le pouvoir d'achat et d'abord sur la nécessité d'améliorer les conditions économiques des Ultramarins par la création d'emplois et l'alignement des prestations sociales avec l'hexagone. Nous partageons.

S'il est nécessaire de prendre des mesures sur le niveau des prix. Il est aussi essentiel d'agir sur celui des salaires et la qualité des emplois créés.

L'augmentation des prix a des conséquences sociales pour les ménages les plus modestes, les empêchant de vivre dignement. Aussi, les aides et tarifications solidaires sur l'eau, l'énergie, le transport ou l'alimentation sont indispensables.

C'est au ministère des Outre-mer d'en assurer financement et pérennité au regard de leur poids pour des collectivités déjà en difficulté.

La réforme annoncée de l'octroi de mer doit associer les citoyens, les CESER, les élus et répondre à sa mission de protection de la production locale. Transparence et démocratie doivent conduire cette réforme.

Pour lutter contre les marges abusives, les marges arrière et les monopoles de la grande distribution, la priorité est de renforcer les moyens de contrôle de la DGCCRF et des Observatoires des Prix (OPMR).

Nous approuvons la nécessité d'une amélioration du dialogue social et de la négociation portée dans l'avis.

En premier lieu, il est indispensable que toutes les conventions collectives s'appliquent en Outre-mer et pas seulement 203 sur 230 CCN, comme le prévoit la loi depuis 2017.

Alors qu'elles sont des effets d'aubaine pour les employeurs ou que les seuils sont des trappes à bas salaires, nous regrettons que l'avis n'aille pas plus loin sur l'évaluation des aides et des exonérations des cotisations sociales, qui pour la CGT doivent faire l'objet de contreparties strictes en termes d'emploi, de salaire et d'investissement répondant à des critères environnementaux.

Enfin, développer les productions locales pour accéder à l'autonomie alimentaire ferait baisser les prix et permettrait la création d'emploi en développant les circuits courts favorables à l'environnement. Ce cercle vertueux doit être encouragé.

La CGT a voté l'avis.